COMITÉ DES FÊTES DE PEYRE

Marché de Noël

Samedi 12 décembre 2026 · Salle polyvalente

Ouverture au public : **16:00** · Installation : **à partir de 15h**

BULLETIN D'INSCRIPTION — CONTRAT EXPOSANT

Merci de renvoyer ce bulletin complété et signé à :

Comité des Fêtes de PEYRE - arnaud.massetat@wanadoo.fr

Inscription gratuite. Participation demandée : un lot pour la tombola du comité (objet ou création de votre stand).

L'EXPOSANT

Nom – Prénom :

Société / enseigne :

Adresse :

Tél. : **E-mail :**

SIRET / n° registre :

Produits exposés :

EMPLACEMENT

Nombre de tables souhaitées :

Seules des tables sont mises à disposition par l'organisation. Taille des tables : 220x80 cm

PIÈCES À FOURNIR

- Le présent bulletin complété et signé.
- Une copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce ou des métiers (ou n° SIRET).
- Une attestation d'assurance responsabilité civile.
- Le jour du marché : un lot pour la tombola du comité (objet ou création de votre stand).

RÈGLEMENT DU MARCHÉ

1. Le marché est organisé par Comité des Fêtes de PEYRE le samedi 12 décembre 2026 (Salle polyvalente). Il est ouvert aux artisans, créateurs et producteurs.
2. Les inscriptions sont retenues dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets, dans la limite des places disponibles. L'organisation se réserve le droit de refuser une candidature ne correspondant pas à l'esprit du marché.
3. L'installation se fait à partir de 15h. Les emplacements sont attribués par l'organisation. L'exposant s'engage à tenir son stand jusqu'à la fermeture.
4. L'exposant est responsable de son matériel et de ses marchandises et doit être assuré en responsabilité civile. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégradation.
5. L'exposant respecte la réglementation en vigueur (affichage des prix, hygiène, étiquetage). La buvette et la restauration sont réservées au comité, sauf accord préalable.
6. Seules des tables sont mises à disposition par l'organisation. Taille des tables : 220x80 cm L'exposant indique le nombre de tables souhaitées et apporte nappes, présentoirs et décoration.
7. L'inscription est gratuite. En contrepartie, chaque exposant offre un lot pour la tombola du comité (objet ou création de votre stand), à remettre à l'organisation lors de son installation. En cas de désistement, merci de prévenir l'organisation au plus tôt.
8. L'emplacement doit être rendu propre au départ.

Je soussigné(e) **déclare avoir pris connaissance du règlement ci-**

dessus et en accepter les termes.

Fait le : **à :**

L'exposant signature précédée de « lu et approuvé »	**Pour Comité des Fêtes de PEYRE** le président

Cadre réservé à l'organisation — Dossier reçu le …… · Lot tombola reçu □ · Emplacement n° ……